

Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques des mésoclimats froids

CODE CORINE : 34.325

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étages planitiaire et collinéen.

Climat général atlantique de type aquitain à ligérien avec des tendances thermo-atlantiques marquées, mais fortement nuancé par des conditions climatiques locales plus fraîches et plus humides, à affinités montagnardes.

Situations topographiques : versants frais des plateaux calcaires généralement au niveau des pentes (déclivités faibles à moyennes de 10 à 30°, plus rarement raides et jusqu'à 40°), parfois en position sommitale aux abords du plateau lui-même.

Expositions fraîches à froides, essentiellement ouest à est, très rarement avec une composante sud.

Roches mères carbonatées : craies du crétacé supérieur (Turonien) et calcaires jurassiques, parfois plus ou moins ennoyées par des apports colluvionnaires d'argile de décalcification.

Sols peu épais : rendzines crayeuses, parfois lithosols, souvent parsemées de graviers calcaires.

Microtopographie du sol en gradins plus ou moins accusés en fonction de la pente, reflétant les équilibres entre phénomènes mécaniques d'érosion et des processus de fixation des matériaux par la Séslerie bleuâtre.

Systèmes pastoraux extensifs hérités des traditions de parcours ovin, bovin et caprin.

Action complémentaire des lapins importante, devenue déterminante avec la déprise pastorale, jusqu'à l'arrivée de la myxomatose.

Variabilité

Diversité typologique selon les climats et les substrats :

– en climat aquitain sur craies des Charentes et du Périgord : **pelouse à Lin fausse soude et Séslerie bleuâtre** [*Lino salsoloidis-Seslerietum caeruleae*], avec : Lin fausse soude (*Linum suffruticosum* subsp. *appressum*), Cardoncelle sans épines (*Carduncellus mitissimus*), Crapaudine de Guillon (*Sideritis guillonii*), Fétuque d'Auquier (*Festuca auquieri*), Globulaire gr. vulgaire (*Globularia gr. vulgaris*)... ;

– en climat aquitain à caractère méditerranéen sur marno-calcaires du Quercy blanc : **pelouse à Cupidone bleue et Séslerie bleuâtre** [*Catanancho caeruleae-Seslerietum albicantis*], avec : Cupidone bleue (*Catananche caerulea*), Lin fausse soude (*Linum suffruticosum* subsp. *appressum*), Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora*), Aster linoxyris (*Aster linoxyris*)... ;

– en climat ligérien berrichon : **pelouse à Violette des rocailles et Koelérie pyramidale** [*Viola rupestris-Koelerietum pyramidatae*], avec : Violette des rocailles (*Viola rupestris*), Pulsatille vulgaire (*Pulsatilla vulgaris*), Euphrase de Salzbourg (*Euphrasia salisburgensis*)... ; cette pelouse renferme en fait deux unités bien distinctes :

– sur les causses berrichons et ses abords, sésleriaies à tendance acidocline à Lin fausse soude, Euphorbe de Séguier (*Euphorbia seguieriana*), Laïche humble (*Carex humilis*), Filipendule vulgaire (*Filipendula vulgaris*)... ;

– sur les collines du Sancerrois principalement, sésleriaies à Laïche de Haller (*Carex hallerana*), Lin à feuilles menues (*Linum tenuifolium*)... ;

Physionomie, structure

Pelouses rases à mi-rases, d'aspect général marqué par la Séslerie bleuâtre (physionomie typique de sésleriaies de pente en gradins), parfois accompagnée de Molinie faux roseau (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*) ; l'aspect de gradin peut cependant s'estomper sur les pentes les plus faibles.

Tapis herbacé peu ouvert à fermé (de 80 à 100 %, avec un recouvrement moyen de 90-95 %) dans ces aspects typiques ; structure biologique dominée par les hémicryptophytes (60-70 %), avec une bonne participation des chaméphytes (20-25 %) ; thérophytes absents ou presque ; la Coronille naine peut prendre un développement important.

Présence extensive de plantes associées habituellement aux ourlets préforestiers et se comportant ici comme des espèces de pelouses : Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*), Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*)...

Souvent associées à des formations hautes à Brachypode penné (pelouses-ourlets) au sein de complexes structuraux mosaïqués.

Strate herbacée typiquement associée à un voile de Genévrier commun (*Juniperus communis*) dans les anciens parcours extensifs [« Formations de *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires », Code UE : 5130].

En cas de disparition des populations de lapin ou après abandon pastoral, piquetage arbustif progressif et avancée de lisières forestières aboutissant à des structures verticales complexes de « pré-bois ».

Floraison variée de la fin du printemps au début de l'été (mai-juillet), avec un regain de floraison à l'automne.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Biscutelle de Guillon	<i>Biscutella guillonii</i>
Brunelle à grandes fleurs	<i>Prunella grandiflora</i>
Bugrane striée	<i>Ononis striata</i>
Cardoncelle sans épines	<i>Carduncellus mitissimus</i>
Coronille naine	<i>Coronilla minima</i>
Crapaudine de Guillon	<i>Sideritis guillonii</i>
Cupidone bleue	<i>Catananche caerulea</i>
Dompte-venin officinal	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
Fétuque d'Auquier	<i>Festuca auquieri</i>
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
Germandrée des montagnes	<i>Teucrium montanum</i>
Germandrée petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
Globulaire gr. vulgaire	<i>Globularia gr. vulgaris</i>
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i>
Laïche humble	<i>Carex humilis</i>

Lin fausse soude	<i>Linum suffruticosum</i> subsp. <i>appressum</i>
Phalangère rameuse	<i>Anthericum ramosum</i>
Polygala vulgaire	<i>Polygala vulgaris</i>
Pulsatille vulgaire	<i>Pulsatilla vulgaris</i>
Raiponce délicate	<i>Phyteuma tenerum</i>
Seslérie bleuâtre	<i>Sesleria caerulea</i>
Avoine des prés	<i>Avenula pratensis</i>
Boucage saxifrage	<i>Pimpinella saxifraga</i>
Brize intermédiaire	<i>Briza media</i>
Brome dressé	<i>Bromus erectus</i>
Carline vulgaire	<i>Carlina vulgaris</i>
Cirse sans tige	<i>Cirsium acaule</i>
Épervière piloselle	<i>Hieracium pilosella</i>
Fétuque marginée	<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>marginata</i>
Hippocrépide à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>
Inule à feuilles de saule	<i>Inula salicina</i>
Laïche de Haller	<i>Carex hallerana</i>
Lin à feuilles menues	<i>Linum tenuifolium</i>
Polygala du calcaire	<i>Polygala calcarea</i>
Potentille printanière	<i>Potentilla neumanniana</i>
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i>
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec des pelouses méso-xérophiles vicariantes à Seslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) des mésoclimats froids (*Sesleria caeruleae-Mesobromenion erecti*) [Code UE : 6210].

Avec des pelouses xérophiles de corniches et de rebords de plateau (*Sesleria caeruleae-Xerobromenion erecti*) [Code UE : 6210].

Avec des pelouses xérophiles thermophiles à caractère plus méditerranéen (*Xerobromenion erecti*) [Code UE : 6210].

Avec des pelouses méso-xérophiles marnicoles atlantiques du *Festucenion timbalii* développées en contact [Code UE : 6210].

Avec des ourlets calcicoles préforestiers développés en lisière et des pelouses-ourlets résultant de l'abandon pastoral et de la dynamique de recolonisation préforestière, généralement dominés par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et constituant les faciès typiques à Brachypode penné du *Geranion sanguinei* [Code UE : 6210].

Correspondances phytosociologiques

Pelouses calcicoles atlantiques et subatlantiques des mésoclimats froids ; sous-alliance : *Sesleria caeruleae-Mesobromenion erecti*, alliance : *Mesobromenion erecti*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Végétations secondaires issues de déforestations historiques anciennes, inscrites généralement dans des potentialités de

forêts thermophiles à caractère méditerranéen du *Quercion pubescenti-sessiliflorae* [Code Corine : 41.711].

Phases dynamiques internes au niveau des pelouses elles-mêmes : phase pionnière écorchées en gradins à Seslérie bleuâtre et souvent riche en chaméphytes, phase optimale à strate pelousaire horizontale suffisamment ouverte pour présenter une niche de régénération fonctionnelle des espèces à vie courte, phase de fermeture de la pelouse à Seslérie bleuâtre hyperdominante avec perte de la niche de régénération, phase de vieillissement avec élévation du tapis végétal et extension d'espèces d'ourlet (en particulier le Brachypode penné).

Après abandon pastoral, reconstitution forestière de vitesse variable généralement lente et pouvant présenter des seuils dynamiques prolongés (comme les pelouses-ourlets à Brachypode penné).

Principales étapes dynamiques : densification par colonisation et extension du Brachypode penné, piquetage arbustif et/ou arboré progressif aboutissant à la formation de fourrés coalescents ou de complexe préforestier de type « pré-bois » (mêlant pelouses, ourlets, pré-manteaux, fourrés et couvert arboré) puis à la constitution de jeunes chênaies pubescentes diversifiées en essences calcicoles.

Liée à la gestion

Par intensification du pâturage, passage à des variantes appauvries mésophiles ; néanmoins, ces pelouses dont la productivité fourragère est favorisée par les expositions fraîches, semblent supporter une certaine intensification du pâturage, même bovin.

Habitats associés ou en contact

Voile de Genévrier commun (*Juniperus communis*) sur pelouses calcicoles [Code UE : 5130].

Pelouses xérophiles thermophiles à caractère plus méditerranéen (*Xerobromenion erecti*) développées en contact sur les plateaux calcaires [Code UE : 6210].

Pelouses méso-xérophiles atlantiques thermophiles du *Festucenion timbalii* [Code UE : 6210].

Pelouses-ourlets et ourlets méso-xérophiles du *Geranion sanguinei* à Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et Seslérie bleuâtre [Code UE : 6210] ; plusieurs types non ou peu étudiés, notamment un type à Genêt poilu et Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) dans le Périgord.

Manteaux arbustifs préforestiers calcicoles épars à Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Cornouiller mâle (*Cornus mas*), Prunier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*)... [Code Corine : 31.812].

Chênaies pubescentes à Garance voyageuse... [*Quercion pubescenti-sessiliflorae* ; Code Corine : 41.711].

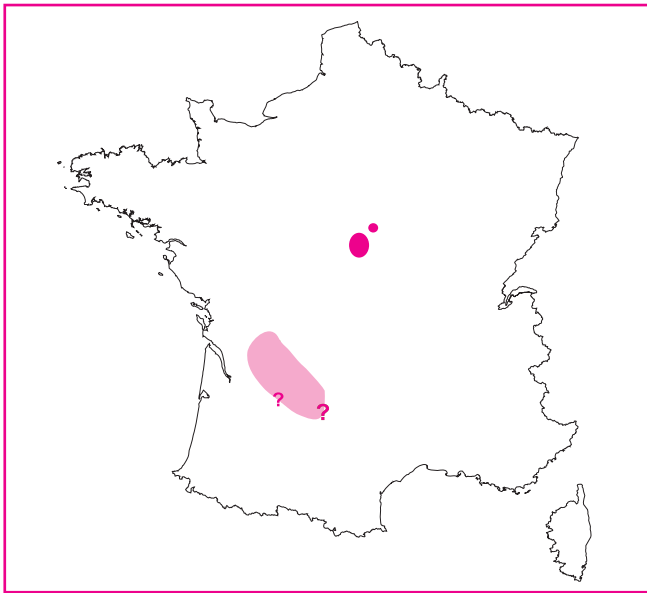
Répartition géographique

Pelouse à Lin fausse soude et Seslérie bleuâtre : sud-Angoumois, Périgord et probablement Quercy (distribution à préciser).

Pelouse à Cupidone bleue et Seslérie bleuâtre : Quercy blanc.

Pelouse à Violette des rocailles et Koelérie pyramidale : Berry (surtout causses berrichons et Sancerrois).

Îlots isolés à rechercher ailleurs dans le Centre-Ouest.



Valeur écologique et biologique

Tous les types de pelouses sont relictuels, et généralement réduits à un petit nombre de sites de surface restreinte (pelouses éventuellement plus répandues dans le Périgord) ; tous sont en voie de forte régression et d'importance patrimoniale majeure en tant qu'éléments isolés aux étages planitiaire et collinéen des pelouses du *Seslerio caeruleae-Merobromenion erecti*.

Bonne diversité floristique, comportant une endémique française : Biscutelle de Guillon (*Biscutella guillonii*) ; diversité orchidologique importante ; diversité entomologique encore peu étudiée, mais probablement très élevée, notamment dans les complexes structuraux mélangeant pelouses et pré-manteaux.

Paysages de pelouses à Genévrier commun et richesse de la faune associée.

Plusieurs plantes protégées régionalement.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Pelouse rase à mi-rase entrouverte, c'est-à-dire présentant un tapis végétal avec de micro-ouvertures constituant la niche de régénération ; cette structure est obtenue par la pérennité du pâturage extensif sans amendement, associé ou non à l'action des lapins.

Pelouse ouverte en gradins marqués de Seslérie bleuâtre.

Superposition à la pelouse d'un voile de Genévrier, associé aux pratiques pastorales.

Autres états observables

Pelouse fermée dense à Seslérie bleuâtre.

Phases densifiées à Brachypode penné, typiques des pelouses vieilles ou incendiées.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Disparition spatiale continue depuis le début du XX^e siècle avec accélération très forte depuis 1960 ayant pour causes principales l'abandon pastoral et la reconstitution de boisements, et, dans le Sancerrois, l'extension du vignoble... Les pelouses du Périgord, longtemps épargnées par la récession des pratiques pastorales de parcours, sont actuellement largement concernées par cette évolution.

Menaces fortes d'extinction pour tous les types de pelouses, et plus particulièrement pour celles très localisées du Berry ; maintien précaire de la pelouse à Lin fausse soude et Seslérie bleuâtre en dehors des sites d'intervention conservatoires (sud-Angoumois).

Potentialités intrinsèques de production économique

Possibilité de pâturage ovin, caprin, équin : certains troupeaux de moutons itinérants valorisent encore ces milieux de façon extensive aujourd'hui.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Pelouses à la surface très restreinte et en forte régression.

En cas d'abandon par le pâturage ou disparition des populations de lapins, pelouse fortement menacée de fermeture naturelle par piquetage arbustif progressif (formation d'ourlets/fourrés/couverts arborés).

Colonisation des pelouses par les fourrés (Cornouiller sanguin...) et les ligneux (Chêne...).

Envahissement par les graminées sociales.

Forte sensibilité du milieu au piétinement, lié notamment au sur-pâturage mais également au tri sélectif réalisé par le troupeau.

Disparition plus ou moins rapide de l'habitat liée à :

- l'abandon pastoral et la constitution des forêts ;
- la remise en culture (extension locale de vignobles).

Modes de gestion recommandés

● Restauration

En fonction de l'état initial de la pelouse, il peut être nécessaire d'entreprendre une phase de restauration de l'habitat afin de restreindre les fourrés au profit des espèces herbacées. Celle-ci consiste principalement en des opérations lourdes de débroussailllements, manuels ou mécaniques, selon l'état, le degré d'embroussaillage et la sensibilité du milieu ; la difficulté principale demeure la mauvaise maîtrise des rejets (Cornouiller, Aubépine) ; dans tous les cas, l'exportation de la matière organique est obligatoire.

Maintenir une structure en mosaïque de la pelouse.

● *Entretien*

Le pâturage traditionnel est la forme de gestion à l'origine de la plupart des pelouses calcicoles actuelles ; il peut donc être intéressant de valoriser ce moyen d'entretenir ces formations et maintenir la strate herbacée :

- élimination sélective des espèces ligneuses ;
- pâturage ovin extensif pour assurer le maintien de l'ouverture du milieu, avec interventions mécaniques régulières (fauchage) ; les références manquent encore sur le pâturage de ces systèmes par les bovins, équins, caprins.

La gestion par le pâturage extensif d'ovins, voire bovins, caprins et/ou équins de race rustique, permet le maintien d'une couverture herbacée et la maîtrise voire l'élimination des rejets, avec un plafond de chargement moyen faible qu'il reste à définir.

Le chargement et la durée du pâturage sont variables selon la productivité de la pelouse et son état ; d'un pâturage d'entretien très léger (environ 30 moutons semaine/ha/an) pour une pelouse bien organisée et diversifiée, à un chargement fort sur une courte période pour le traitement des pelouses denses à Brachypode et Séslerie.

Pâturage itinérant ou en enclos (fixe ou mobile) : le pâturage itinérant offre plusieurs avantages, dont le choix des zones à pâturer réalisé par un berger en fonction des objectifs de gestion, et la possibilité d'augmenter localement si besoin la charge animale.

La période de pâturage est à définir localement selon les objectifs du gestionnaire et les capacités de la race ovine choisie : pâturage hivernal (régression des arbustes, préservation des populations d'insectes), pâturage printanier (régression des graminées sociales) ou pâturage d'automne favorable aux populations d'Orchidées.

Les caprins peuvent être associés efficacement aux autres espèces pâturantes pour limiter l'extension et la repousse des ligneux.

Dans tous les cas, une exportation des produits est indispensable, soit par pâturage, soit par fauche.

● *Fauche*

Dans les secteurs envahis par le Brachypode ou le Brome, la réalisation de fauche en juillet et en septembre peut s'avérer nécessaire.

Dans les pelouses envahies par les espèces ligneuses, des interventions mécaniques peuvent être envisagées dans des conditions qu'il reste à préciser localement.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes : « Chaume du Vignac-Meuillère de Claix ».

Suivi de l'impact des mesures de gestion « traditionnelle ».

Évaluation des impacts économiques des mesures de gestion prises en faveur de l'habitat

- Débroussaillage léger (tracteur + gyrobroyeur).
- Contrôle du rejet des ligneux (tracteur + gyrobroyeur).
- Coupes manuelles sur les parties les plus en pente.
- Fauche des refus (tracteur + faucheuse).
- Restauration des clôtures.
- Exportation de ligneux coupés.
- Manque à gagner lié à la limitation du chargement.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Affiner la connaissance de l'impact du pâturage extensif (date de pâturage et chargement) et de la fauche sur l'évolution des espèces remarquables.

Bibliographie

- BOULLET V., 1986.
- BRAQUE R. et LOISEAU J.-E. V., 1984.
- BRAQUE R. et LOISEAU J.-E. V., 1994.
- MAUBERT P., DUTOIT T., 1995.
- RICHARD P., DUTOIT T., 1995.
- VERRIER J.-L., 1979.
- VERRIER J.-L., VERRIER J.-L., 1984.
- VIROT R. et BESANÇON H., 1977-1979.

Contacts

Conservatoire des espaces naturels de Poitou-Charente.